



RMG Risk Management Group

Concerne : Baisse du niveau des infections respiratoires du code orange vers le code jaune

Chère collègue, cher collègue,

Ce jeudi 29 février, suite aux recommandations du RAG, le RMG (Risk Management Group) a pris la décision de descendre le niveau de gestion des infections respiratoires du code orange vers le code jaune.

Sciensano, le RAG et le RMG surveillent de près les différents risques sanitaires.

Le code jaune signifie que l'incidence des maladies respiratoires reste élevée et supérieure au niveau de base mais que la pression sur le système de santé est sous contrôle.

Recommandations spécifiques au code jaune

- Soins préventifs : Il n'y a pas de recommandation spécifique à prévoir.
- Collectivités de soins de longue durée : Le port du masque n'est pas recommandé, sauf pour les résidents, des personnes extérieures, et le personnel soignant montrant des symptômes d'infection respiratoire.
- Soins curatifs :
Le personnel de santé peut demander aux patients ou aux personnes vulnérables de porter un masque buccal dans les cas suivants :
 - en cas de symptômes respiratoires ;
 - pour les personnes âgées, en particulier celles de plus de 65 ans et celles présentant un risque accru de maladies cardiovasculaires, de diabète, de maladies pulmonaires chroniques et aiguës, de cancer, d'obésité, d'insuffisance rénale chronique et d'affaiblissement du système immunitaire.Les institutions peuvent accorder des exceptions ou imposer des règles plus strictes pour des activités, des services ou des départements spécifiques sur la base de leur propre analyse des risques.
- Contacts particuliers : Pour les personnes et patients suivants, le port du masque peut poser des problèmes.
Des exceptions sont possibles :
 - En contact avec des patients psychiatriques ou des personnes souffrant de troubles cognitifs, pour lesquels le port du masque peut s'avérer impossible.
 - En contact avec des personnes en bonne santé présentant une déficience auditive ou des problèmes de langage ou d'élocution.
 - En contact avec des enfants et des patients pédiatriques jusqu'à 12 ans, pour lesquels le port du masque n'est pas obligatoire, même dans les recommandations destinées à la population générale.
 - Dans un contexte palliatif, pour autant que cela n'entraîne pas de risque d'infection pour d'autres personnes
 - Pendant les moments critiques du processus de soins et/ou lorsque le port d'un masque n'est pas possible en raison des modalités de traitement.

Le RMG vous tiendra au courant de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Cordialement,

Dr. Bertrand Draguez et Dr. Gerlant van Berlaer

Risk Management Group

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

E-mail : bertrand.draguez@health.fgov.be et gerlant.vanberlaer@health.fgov.be